

**Procès-verbal**  
**de la réunion du Conseil d'administration RSC**  
**du 7 décembre 2021**

**Présents :**

Madame	Véronique Faber, Présidente (en visio)
Mesdames	Tania Brugnoni (excusée), Josée Hansen, Renée Wagener, membres
Messieurs	Jean-Marie Haensel, Raphaël Kies, Steph Meyers, Pierre Reuter, Jacques Thill, membres
Monsieur	Jean-Lou Siweck, Directeur
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Madame	Laure Bourguignon, secrétaire

**A. Introduction**

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021

Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021 est adopté.

## **B. Points pour discussion**

### 3. Feuille de route stratégique

#### a. Historique et conclusions sur les grandes lignes d'orientation

Les membres du Conseil d'administration échangent leur point de vue et Mme Hansen fait le compte rendu du groupe de travail stratégique.

#### b. Appréciation externe, par Graham Dixon (en visio)

Monsieur Graham Dixon donne son appréciation sur les groupes de travail et workshops dans lesquels les priorités stratégiques ont été discutées avec l'équipe et les membres du Conseil d'administration.

Il a été retenu comme slogan « de Radio 100.7, e Choix vir eng gutt informéiert Gesellschaft », comme identité collective qui peut se communiquer aussi bien en interne qu'en externe.

Il a également été discuté de la mission de service public et de l'importance d'atteindre les auditeurs et auditrices. La radio évolue dans un environnement compétitif avec d'autres médias (réseaux sociaux, Internet, podcasts...)

Il a également été discuté d'axes stratégiques à long terme tel que la langue, les opportunités du DAB et l'importance des slots musicaux. M. Dixon propose d'éviter des changements trop brusques dans la programmation, pouvant résulter dans des « switch off moments » chez les auditeurs et auditrices.

Il a été constaté que la période du Covid a été, malgré elle, propice à la radio : Cette période a permis de créer une relation durable avec les auditrices et les auditeurs.

#### c. Situation actuelle et prochaines étapes

M. Siweck propose de se donner une feuille de route jusqu'à l'arrivée du ou de la nouveau/velle chef/fe de programmation.

## **C. Points pour décision**

### 4. Pouvoirs de signature

Il s'agit d'une question soulevée par la Cour des comptes et le réviseur d'entreprises en ce qui concerne le paiement de virements *multi-line*.

Le Conseil d'administration donne son accord pour adapter les pouvoirs de signature en faveur du principe des « 4 yeux ».

## 5. Convention GovCERT

En vertu de son règlement grand-ducal, toute convention de la *radio 100,7* doit être accordée par le Conseil d'administration.

Dans le cadre de sa mission de service public, la radio a été identifiée par l'État comme infrastructure critique, qui doit fonctionner en cas de crise nationale. Dans ce contexte, une convention avec le GovCERT devra être signée.

Le Conseil d'administration marque son accord avec la signature de la convention avec GovCERT.

## 6. Recours « administration transparente »

La loi du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte régit le droit d'accès aux documents administratifs. Sur cette base, la *radio 100,7* a demandé accès à une circulaire administrative fiscale ; demande qui a été refusée par l'administration. Suite à ce refus, la radio intente, ensemble avec un autre éditeur qui s'est également vu opposer un refus, un recours devant le tribunal administratif.

Le Conseil d'administration marque son accord avec cette démarche.

## 7. Adaptations à la grille des programmes

La grille des programmes sera adaptée en janvier.

Le format « Riicht eraus » date de 40 ans et sera modernisé. Le programme pour enfants sera disponible uniquement en ligne.

Le Conseil d'administration adopte la nouvelle grille des programmes.

## **D. Points pour information**

### 8. Situation Ressources humaines

En ce qui concerne le poste de CDI pour la musique classique, des interviews sont en cours.

Il est discuté sur la possibilité, de manière générale, d'offrir des postes de volontariat. La législation luxembourgeoise est assez rigide sur ce point, mais il est suggéré de suivre cette piste.

### 9. Processus de recrutement « Programmchef/in »

Le recrutement est en cours.

## E. Divers

### 10. Calendrier des réunions 2022

Le Conseil d'administration adopte les dates proposées pour les réunions du Conseil d'administration de 2022.

### 11. Divers

#### *a. Menaces contre un journaliste de radio 100.7*

Dans le cadre des manifestations contre les mesures étatiques anti-Covid, un membre de l'équipe a subi des menaces. La radio met une assistance judiciaire à sa disposition.

#### *b. Prochaine date*

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée pour le 25 janvier 2022 à 14h30 au siège de la radio.

Luxembourg, le 7 décembre 2021



Véronique Faber  
Présidente



Laure Bourguignon  
Secrétaire